



UNE CONSTELLATION DE LIEUX EN ACCUEIL FAMILIAL : L'OMNIPRÉSENCE DE LA QUESTION DES PLACES

Nathalie Chapon

► To cite this version:

Nathalie Chapon. UNE CONSTELLATION DE LIEUX EN ACCUEIL FAMILIAL : L'OMNIPRÉSENCE DE LA QUESTION DES PLACES. Recherches familiales, 2005, 2, pp.37-46. 10.3917/rf.002.0037 . hal-02515053

HAL Id: hal-02515053

<https://amu.hal.science/hal-02515053>

Submitted on 23 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE CONSTELLATION DE LIEUX EN ACCUEIL FAMILIAL : L'OMNIPRÉSENCE DE LA QUESTION DES PLACES

Nathalie Chapon-Crouzet

Où vivent les enfants aujourd'hui ? À cette question très générale, on pourrait penser que la plupart des enfants vivent dans leur famille d'origine dite « naturelle », recomposée ou monoparentale. Cependant, un certain nombre d'enfants connaissent un autre lieu de vie, hors de leur structure familiale lorsqu'ils sont pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) dans le cadre d'une mesure de placement. Aujourd'hui, 144 000 enfants sont ainsi accueillis et bénéficient de différentes mesures (mesures judiciaires et administratives, placements directs par le juge)^[1]. Parmi les mesures possibles, le placement en famille d'accueil demeure le mode privilégié de prise en charge des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. Les familles d'accueil et plus particulièrement les assistantes maternelles exercent des fonctions éducatives et familiales, « éduquant les enfants placés comme leurs propres enfants », en faisant référence à des compétences maternelles initiales qui doivent cependant s'inscrire dans les logiques du service et le projet de placement pour l'enfant. Vivre ensemble dans une quotidienneté presque ordinaire interroge la notion de parentalité^[2] d'accueil et de parentalité d'origine par intermittence. Ainsi, au-delà du partage du quotidien, la proximité de lien est interrogée, c'est-à-dire la quotidienneté comme support à l'expression de l'intime et de l'affectif^[3].

[1] Marie RUAAULT, Daniel CALLEGHER, « L'Aide sociale à l'enfance : davantage d'actions éducatives et de placements décidés par le juge », *Etudes et résultats*, Paris, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, n° 46, janvier 2000.

[2] Didier HOUZEL, *Les enjeux de la parentalité*, Toulouse, Erès, 1999.

Selon HOUZEL, la construction de la parentalité se forme à partir de trois axes : les axes de l'exercice, de l'expérience et de la pratique.

– L'axe de l'exercice concerne les droits et les devoirs dont sont chargés les parents à la naissance de leur enfant.

– L'axe de l'expérience est la part subjective de la parentalité, le sentiment d'être parent, de vivre en tant que parent.

– L'axe de la pratique concerne la réalisation de tâches et de soins parentaux à l'égard de l'enfant.

[3] Henri LEFEBVRE, *Critique de la vie quotidienne*, Paris, Grasset, 1947, p. 55.

Comment se vit le quotidien dans ces familles non ordinaires ? Quelles sont les places physiques et affectives dévolues aux enfants ? L'ordonnancement de places est-il tout simplement systématisé ou au contraire singulier ? Quel rapport peut-on établir entre les lieux de vie des parents et la place accordée à l'enfant ? Par les petits « riens » de la vie, les pratiques de table, la disposition de l'espace, se dessinent les places distinctives des enfants. Force est de constater le peu de travaux en France et à l'étranger portant sur ces questions alors même qu'elles se situent au centre du débat sur le dispositif de parentalité^[4]. Partant de ce constat, une étude nous semble essentielle. L'objectif de cet article est de présenter une partie des résultats d'une recherche doctorale portant sur les relations affectives au sein du placement familial en se focalisant sur deux axes d'analyse : la place de l'enfant en famille d'accueil, puis celle accordée à l'enfant selon les lieux de vie de ses parents.

◀ Méthodologie de la recherche^[5]

Quarante assistantes maternelles de l'Aide sociale à l'enfance ont été rencontrées à leur domicile où un entretien semi-directif d'une durée moyenne d'1 h 30 a été réalisé.

Une analyse des dossiers des enfants placés à leur domicile a été effectuée afin d'obtenir une information sur les trajectoires de vie des parents, le déroulement du placement, les relations familiales...

Pour chaque entretien, des segments de discours ont été repérés indiquant les conceptions explicites ou implicites des liens entre la famille d'accueil, les enfants placés et la famille d'origine. Pour chaque assistante maternelle, les principales ressemblances et différences dans la manière de parler de l'un ou l'autre des enfants placés ou ayant été placés ont été analysées.

38

◀ Le placement familial, une question de place

■ Une quotidienneté presque ordinaire

Les notions de lieux et de place sont d'une importance capitale en accueil familial. Nous entendons par lieux, les espaces géographiques dans lesquels les enfants placés évoluent, aussi bien dans leur famille d'accueil que dans les lieux de rencontre avec leurs parents. Le lieu est l'espace où se situe une chose, où se déroule une action. Nous verrons quels sont les lieux de vie de l'enfant et comment il s'y inscrit. Nous utiliserons également la notion de place en distinguant les aspects spatial et affectif, pour en retenir le sens symbolique et la possibilité pour l'enfant de prendre ou non une place affective dans la famille d'accueil.

[4] Gérard NEYRAND (sous la Direction de), *Préserver le lien parental. Pour une prévention psychique précoce*, Paris, PUF, 2004.

[5] Nathalie CHAPON-CROUZET, *Relations affectives et parentalité en situation de placement familial*, Doctorat en Sciences de l'éducation, Direction de Paul Durning, Université Paris X-Nanterre, 2003.

■ Des règles de vie ritualisées

Le placement d'un enfant dans une famille d'accueil soulève des craintes et la nécessité d'une adaptation de l'enfant aux règles de vie en vue de trouver un juste équilibre. L'enfant apprend à se conformer aux règles de la famille et perd progressivement ses anciennes pratiques et ses repères. L'adaptation, « c'est en effet proposer, voire imposer, à l'enfant le climat familial, sa routine de vie, ses habitudes, ses valeurs, bref un ensemble existentiel qui, aux yeux de la famille d'accueil, est un don généreux proposé de tout cœur, mais qui, pour l'enfant, est nouveau et le plus souvent à l'opposé de ce qu'il vient de vivre et de quitter »^[6].

L'adaptation de l'enfant passe par le respect des règles de vie et des pratiques éducatives de la famille d'accueil. Ces règles se manifestent par une organisation précise des activités dans le temps et un respect de ce rythme familial. La vie est organisée du lever au coucher et rythmée par les repas, l'école et les devoirs. Son acceptation par l'enfant préjuge pour la famille d'accueil de la réussite du placement.

L'analyse du fonctionnement de la famille d'accueil montre une organisation ritualisée de l'accueil et une certaine rigidité à l'agencement des séquences de la vie courante^[7]. Vivre ensemble, c'est ici établir des limites, déterminer un espace pour chacun, afin de tenir compte de tous.

■ Des pratiques de table...

Le repas est un moment important, un lieu d'échange et de communication entre les membres de la famille d'accueil. Il ne se résume pas à l'acte de manger, il s'enrichit de pratiques spécifiques. L'alimentation, la disposition spatiale des enfants et des parents d'accueil, les manières de table s'acquièrent par un apprentissage journalier et deviennent des pratiques ritualisées. Pour Claude Levi-Strauss, « la cuisine d'une société est un langage dans lequel elle traduit inconsciemment sa structure, à moins que, sans le savoir davantage, elle ne se résigne à y dévoiler ses contradictions »^[8].

Quelles sont les places des enfants et des parents d'accueil à table ? Les places de chacun sont attribuées en fonction de l'âge des enfants, de l'aspect pratique pour la préparation et le service du repas et des affinités de chacun. Proche de la mère d'accueil ou du père d'accueil, entre les enfants placés ou non, la place de l'enfant est à la fois une question de pratique et de lien affectif. Dans certaines familles, la serviette de table est l'objet qui fonctionne comme repère et qui donne le sens de la place. La serviette de table est un objet ordinaire, mais saturé « de significations implicites »^[9]. « Chaque matin, en mettant son bol sale dans l'évier (...), en essuyant le dessus de la table pour enlever les miettes du petit-déjeuner, en poussant les miettes dans une pelle, en vidant la pelle dans une poubelle (...), chaque matin, par ces gestes et

[6] Myriam DAVID, *Enfant, parents, famille d'accueil ; un dispositif de soins : l'accueil familial permanent*, Toulouse, Erès, p. 60.

[7] Maria MAILLAT, « Les rites dans les foyers de l'aide sociale à l'enfance », *Informations sociales*, Paris, CAF, n° 70, 1998.

[8] Claude LEVI-STRAUSS, *L'origine des manières de table*, Paris, Plon, 1968, p. 411.

[9] Jean-Claude KAUFMANN, *Le cœur à l'ouvrage, Théorie de l'action ménagère*, Paris, Nathan, 1997, p. 32.

par mille autres, l'homme ordinaire reconstitue les bases d'un système d'une complexité inouïe. Un système d'ordre et de classement, définissant la place de chaque chose dans un ensemble d'agencements, qui, malgré sa modestie apparente, crée les fondements de toute civilisation^[10]. »

■ ...Un moment privilégié ?

Le repas, pratique ritualisée est-il considéré comme un moment particulier ? Les manières de table diffèrent selon les familles d'accueil ; le repas peut être un moment privilégié de reconstitution familiale après une journée associant l'ensemble des membres du foyer ; il peut également être un moment de restauration dissocié. Si la plupart des enfants prennent leur repas avec la famille d'accueil et rentrent le midi déjeuner à la maison, une faible minorité mange régulièrement à la cantine et d'autres dînent séparément du couple d'accueil.

Les pratiques culinaires dissociantes sont incomprises par les assistantes maternelles associant l'ensemble des enfants au repas. Elles l'expliquent par un exercice du métier orienté uniquement vers l'aspect financier et estiment qu'une telle pratique fait l'impasse sur la notion de place symbolique de l'enfant dans la famille.

« Manger ensemble, dormir, aimer : pratiques et imaginaires quasi atemporels. Pratiques et imaginaires chargés de sens également, au plus près de l'individu^[11] ». Manger ensemble ou séparément, au-delà de l'acte de nourrir, est révélateur de la construction de relations particulières avec l'enfant. On retrouve dans certaines ethnies la pratique de la circulation des enfants associée à une conception nutritionnelle de la parenté. La théorie nourricière reconnaît la construction d'une nouvelle parenté par la nourriture créatrice de lien^[12].

Dans le cadre du placement familial, les aspects nourriciers induisent certaines pratiques de la parentalité et construisent un type de lien affectif, lien différencié selon les enfants et les familles d'accueil.

■ Des places distinctives

Avec le temps, l'enfant placé prend ses repères et ses marques et s'installe au sein de la famille d'accueil, en prenant sa place. Double place de l'enfant, l'une spatiale, l'autre affective, l'une visible et exposée, par les lieux qui lui sont attribués dans la maison (place à table, chambre...), l'autre imperceptible et discrète, par la place dans le cœur.

La première place de l'enfant dans la famille d'accueil est tout d'abord spatiale, les assistantes maternelles disent d'ailleurs de ces enfants « qu'ils prennent de la place ». Par le placement, une nouvelle école attend les enfants, avec de nouveaux compagnons de jeu et une nou-

[10] Jean-Claude KAUFMANN, 1997, *op. cit.*, p. 11.

[11] Jean-Claude KAUFMANN, *La chaleur du foyer, Analyse du repli domestique*, Paris, Meridiens Klincksieck, 1988, p. 73.

[12] Suzanne LALLEMAND, *La circulation des enfants en société traditionnelle, Prêt, don, échange*, Paris, L'Harmattan, 1993. Chez les Kamano de Nouvelle-Guinée existe une adoption plénière qui s'effectue sur les plus jeunes individus et implique leur résidence permanente chez leur tuteur. L'adopté est inclus dans le groupe d'accueil de façon secrète. La nourriture est créatrice de lien.

velle maison leur est offerte. Cette inscription spatiale de l'enfant s'accompagne d'une délimitation de l'espace, d'un lieu intime et particulier pour ses affaires personnelles, ses jouets, ses habits, ses photos..., une chambre personnelle ou partagée.

Quand l'enfant arrive dans la famille d'accueil, un espace composé d'un lit et d'un bureau lui est donc accordé^[13]. La chambre est une véritable unité de vie où l'enfant dort, étudie et joue, trois fonctions majeures^[14]. L'enfant prend possession des lieux, de sa chambre et aura progressivement la possibilité d'investir ou non la famille d'accueil, en s'octroyant une place affective, si elle-même le souhaite.

L'espace réservé à l'enfant peut évoluer vers plus d'intimité en modifiant la disposition spatiale des membres de la famille d'accueil, certaines d'entre elles prévoyant même d'agrandir la maison. D'autres peuvent au contraire refuser de laisser une place plus importante à l'enfant, lui montrant ainsi son désengagement, son refus de poursuivre son placement et son accueil. Le logement est un espace intime, individuel et familial, « il s'agit d'abord de le faire sien, de se l'approprier »^[15].

Fatima, assistante maternelle vit dans un appartement à loyer modéré, en banlieue parisienne avec son mari et ses enfants. Elle reçoit à son domicile deux enfants placés par l'Aide sociale à l'enfance : Sophia, une petite fille de 3 ans, pour un placement apparemment à long terme, et Hamid, 15 ans, adolescent en difficulté, pour un placement temporaire de 4 mois. Ces deux enfants partagent les chambres de ses propres enfants adolescents, regroupés par sexe : Hamid dort sur un lit de camp, glissé sous un lit durant la journée, dans la chambre des garçons, et Sophia dans un lit superposé dans la chambre des filles. Sophia est accueillie à ce domicile depuis l'âge de 6 mois et elle y restera vraisemblablement jusqu'à sa majorité, selon l'assistante maternelle. Pour l'instant, l'espace qui lui est réservé est très réduit, se résumant à un lit, mais l'assistante maternelle, très attachée à l'enfant, envisage dès sa scolarisation en primaire de lui attribuer un espace plus important composé d'un bureau et d'une moitié de chambre. Elle ne souhaite pas, en revanche s'investir dans une relation avec Hamid, adolescent trop difficile qu'elle a du mal à gérer. Elle n'envisage pas de le garder chez elle, ni de lui attribuer un espace plus personnel.

Derrière les arguments « d'un manque d'espace », « pas de chambre seule », « pas de bureau ni de bibliothèque », c'est aussi la question de la place de l'enfant dans la famille qui est posée et du lien affectif. On retrouve dans cette situation l'importance accordée au respect des règles de vie établies dans la famille d'accueil. La comparaison avec la petite Sophia, éduquée dans le sens choisi par l'assistante maternelle, les liens qui l'attachent à l'enfant induit une différence considérable avec Hamid, adolescent de « passage ».

Certaines places spatiales sont refusées, d'autres sont en revanche associées. C'est le cas pour cette famille d'accueil, où Nagim, le benjamin de la famille, partage sa chambre avec Nicolas, un garçon placé de son âge, à la place de son frère aîné. Les enfants s'entendent bien et apprécient ce partage, ils ont des liens affectifs très étroits. La place de Nicolas dans la famille est particulière, si particulière que... « Nicolas, lui..., je vais dire un truc idiot, mais il fait partie de la famille ».

[13] Il s'agit d'une obligation contractuelle, d'un critère de recrutement. Pour recevoir un enfant à son domicile, l'assistante maternelle doit avoir la place nécessaire pour accueillir l'enfant.

[14] F. NIETZERT, « Une chambre d'enfant, pour quoi faire ? », *L'école des parents*, Paris, n° 3, mars, 1993.

[15] Martine SEGALIN, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 254.

Ces premiers résultats de la recherche soulèvent un certain nombre de questions. Est-ce que l'ordonnancement de la place des enfants est systématisé ou tout simplement à chaque fois original ? Est-ce que la place dévolue à l'enfant connote une relation particulière avec l'assistante maternelle et la famille d'accueil ?

Nous avons vu que le partage de l'espace de vie peut susciter une modification des places symboliques de chacun selon les caractéristiques du dernier arrivant et bouleverser la structure de certaines familles d'accueil. Malgré le souhait de respecter l'entité familiale existante avant le placement, notamment la structure par âge des enfants de la famille d'accueil (les places d'aîné et de benjamin), on constate qu'avec les extensions d'agrément et les besoins du service, les enfants placés ont le plus souvent la position de benjamin. Cette position associée à un ensemble de facteurs (l'âge de l'enfant au moment du placement, son comportement, son sexe, son histoire familiale, la présence ou l'absence des parents, l'histoire de la famille d'accueil, ses attentes implicites par rapport au placement de l'enfant, son expérience dans la profession) influencent inévitablement la construction de la relation entre l'enfant placé et la famille d'accueil^[16]. Il s'agit d'une construction affective originale et non systématisée pour chaque enfant.

Ces préférences affectives, bien qu'imperceptibles, se dissimulent dans les choix et les distinctions spatiaux. Les places spatiales et affectives sont très intimement liées. Elles sont attachées aux notions de parcours de vie, de durée de placement, de l'âge de l'enfant au moment du placement et, plus généralement, du temps passé ensemble durant la période de l'enfance. Qu'en est-il des relations entre l'enfant placé et sa famille d'origine ? Après avoir examiné la notion de place dans le lieu d'accueil, nous proposons une analyse des relations familiales d'origine et des lieux de rencontre.

◀ Relations familiales et lieux de rencontre

■ Des relations familiales variables

Afin d'avoir une vue complète des lieux de vie de l'enfant placé, nous nous intéressons aux relations familiales d'origine à partir des lieux de rencontre. Quelles relations l'enfant placé et ses parents d'origine entretiennent-ils ?

La majorité des enfants touchés par notre enquête ont des relations parentales régulières pendant leur placement, bien qu'essentiellement avec la mère. Le père, lui, a tendance à s'installer dans un retrait progressif dès le placement des enfants. Du coup, les relations avec lui sont extrêmement faibles, voire inexistantes. Cela semble indiquer, ici encore plus que dans d'autres contextes sociaux, que les mères sont généralement le référent de l'enfant développant avec lui des relations régulières. La prise en compte de l'histoire de l'enfant, de ses parents et plus généralement de la famille d'origine sont des éléments importants pour comprendre l'évolution des relations familiales.

[16] Nathalie CHAPON-CROUZET, 2003, *op. cit.*

Les résultats montrent que le nombre d'enfants concernés par l'absence de relations parentales augmente avec l'âge et que les placements longs correspondent à des enfants qui ont été placés très jeunes dans les familles d'accueil, chez lesquelles ils ont passé toute leur enfance. Au-delà de 13 ans de placement, ce sont souvent des adolescents ou de très jeunes adultes qui font le choix de ne plus voir leurs parents ou qui n'ont plus de nouvelles de leurs parents depuis plusieurs années.

L'analyse des écrits des travailleurs sociaux révèle que les différentes phases de vie matrimoniale des mères peuvent fragiliser les relations développées avec leur enfant placé^[17]. La reprise des rencontres maternelles est très souvent associée à une phase de stabilité conjugale et personnelle. Cette stabilité affective est aussi spatiale, donc déterminante pour les intervenants du rétablissement de visites à domicile. Dans ce contexte de prise en charge, on constate tout le poids de la conjugalité sur d'autres dimensions de la vie privée, notamment celle de la pratique de la parentalité^[18]. La stabilité conjugale maternelle s'accompagne le plus souvent d'une stabilité spatiale qui permettra à la mère d'exercer son droit de visite et ses fonctions de mère en développant certaines pratiques éducatives non exercées jusqu'alors. On mesure ici toute l'incidence de la conjugalité sur la parentalité. Où les enfants placés rencontrent-ils leurs parents?

■ Des lieux de rencontre en mouvement

Les lieux de vie structurent et font sens pour chacun d'entre nous. Même si les souvenirs diluent les traits de « nos maisons » d'enfance, nous restons toujours marqués par ces lieux où nous avons vécu. Nous nous inscrivons quotidiennement dans les maisons que nous habitons. « Elles sont vraiment « notre coin du monde »^[19], le cosmos le plus concret, le plus tangible et le plus proche. Elles contiennent une multitude d'objets et d'images mêlés avec lesquels nous entrons en interaction et nous nous identifions. Ils forment nos micro-références de chaque instant. Sans eux, nous ne parviendrions plus à être nous-mêmes^[20]. »

Les enfants placés ont aussi leur coin du monde, leurs maisons d'enfance à la fois d'origine et d'accueil. Or, force est de constater que les parents d'origine étant caractérisés par une instabilité socio-économique et spatiale, il est difficile pour les enfants et leurs parents d'avoir une référence spatiale commune, un univers familial, alors même que la maison (au sens de logement) est une unité symbolique, un espace primaire sécurisé, « un refuge clos »^[21].

La maman de Ted vit à l'hôtel depuis plus de quinze ans, celle de Steven a déménagé quatre fois en deux ans, celle du petit Amine vit actuellement chez sa sœur, mais elle ne pourra y rester trop longtemps et devra trouver une autre solution... Nombre de pères sont sans domicile fixe. On pourrait ainsi multiplier les exemples tant cette population de parents est concernée par une instabilité spatiale.

[17] Marthe COPPEL, Yannick DUMARET, *Que sont-ils devenus ? Les enfants placés à l'œuvre Granchet, Analyse d'un placement familial spécialisé*, Toulouse, Erès, 1995.

[18] Didier Houzel, 1999, *op. cit.*

[19] Jean-Claude KAUFMANN, 1988, *op. cit.*, p. 79.

[20] *Ibid.*

[21] André LEROI-GOURHAN, *Le geste et la parole. La mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel, 1977, p. 140.

Or, on constate que l'instabilité des lieux de vie parentaux engendre une instabilité des lieux de rencontre avec l'enfant. Il est difficile pour les parents de se retrouver dans un lieu intime quand ils ne possèdent plus de logement. Où rencontrer son enfant quand on vit à l'hôtel ou chez un ami ? Sans cet espace de sécurité familiale, les relations avec l'enfant sont perturbées, en recherche de sens. Une chambre d'hôtel ne renferme pas la signification matérielle et symbolique d'un logement.

■ Des lieux de rencontre multiples

Malgré l'importance reconnue des rencontres à domicile, les lieux de rencontre sont multiples, dépendant des situations familiales, de l'histoire et du contexte du placement et du souhait des protagonistes. Les rencontres peuvent tout aussi bien se dérouler dans un lieu privé, « la maison », que dans un espace public comme un jardin.

Différents lieux de rencontre existent selon la situation familiale d'origine ; allant de l'espace public, restructurateur de lien, à l'espace privé, celui de l'intime, en passant par des espaces intermédiaires où se jouent d'autres modes d'interaction :

- *un lieu accompagné* pour des rencontres au service de l'Aide sociale à l'enfance dans une salle réservée à cet effet sous la surveillance d'un tiers,
- *un lieu public* pour des rencontres à l'extérieur accompagnées ou non ; l'espace public étant vu ici comme un support au maintien de relations parentales,
- *un lieu réservé* pour des rencontres autonomes à l'extérieur du service dans un logement à disposition des parents,
- *un lieu privé* pour des rencontres au domicile parental. Le *lieu réservé* est plus un lieu de passage et de retrouvailles familiales qu'une réelle place du privé et de l'intime. Cependant, il forme à l'évidence un espace privilégié pour les familles dans le « vivre ensemble », malgré l'absence de logement.

Nombre de parents et d'enfants placés connaissent l'ensemble de ces lieux de rencontre qui correspondent aux différentes phases de leur histoire relationnelle. L'évolution spatiale des rencontres est associée à l'investissement des parents pendant le placement de leur enfant, à la manifestation de leur intérêt, par leur présence aux visites, à une série d'indicateurs permettant d'identifier une évolution favorable des relations.

Le cheminement se fait progressivement par la confirmation de chaque étape. Le respect du calendrier de visite, l'identification d'une sensibilité parentale exprimée au sujet de l'enfant, l'autonomie parentale, une stabilité spatiale permettent l'accès à la dernière phase, la consolidation des liens par des visites en *lieu privé*.

Ces résultats soulèvent la question des lieux de vie des parents d'origine et leur rapport à la place accordée à l'enfant. Même si la mobilisation des souvenirs et des sentiments refoulés chez l'enfant sont souvent plus importants, selon certains auteurs, que la rencontre elle-même^[22], le lieu où parents et enfants se retrouvent est aussi significatif du lien. Les relations familiales établies sont de nature différente selon les lieux de rencontre. Dans l'espace privé,

[22] P.D. STEINHAEUER, *Le moindre mal, la question du placement de l'enfant*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1996, p. 204.

l'enfant peut de nouveau délimiter sa place et se positionner dans son intimité, dans l'espace public, la rencontre à l'extérieur a un tout autre objectif, celui d'un maintien des liens. L'espace public est ici un lieu de rencontre et de relations pour des parents et des enfants qui n'ont d'autre possibilité, « c'est aussi un symbole où est relégué tout ce qui ne peut prendre place au sein de la sphère privée »^[23]. Une récente recherche confirme notre analyse en constatant qu'en fonction de la relation d'attachement entre parents et enfant placé, le lieu de visite varie^[24]. Les enfants ayant une relation d'attachement sécurisante rencontrent leurs parents à leur domicile, alors que les enfants ayant un attachement insécurisant les rencontrent à l'extérieur du domicile parental. Les auteurs constatent aussi que les enfants qui rencontrent leurs parents à leur domicile ont plus de contacts que ceux qui les rencontrent à l'extérieur.

◀ Conclusion

Ainsi, nous constatons qu'au-delà d'une constellation de lieux en accueil familial, c'est un ordonnancement de place dont il est à chaque fois question, pour chaque enfant. Place spatiale et place symbolique en famille d'accueil, places originales et non systématisées, explicitées par un ensemble de facteurs. Ces places dans la famille d'accueil sont marquées par l'histoire du placement, des enfants et de la famille d'accueil, elles sont donc spécifiques d'une situation et d'un contexte. Les dons ou les refus d'une certaine occupation de l'espace domestique (pas de chambre, pas de bureau...) connotent la relation entre la famille d'accueil et l'enfant. Certains enfants sont considérés comme étant de passage, cohabitant à un moment d'une période de vie, d'autres en revanche sont installés depuis longtemps et resteront vraisemblablement jusqu'à leur majorité. Leurs places spatiales et affectives dans la famille d'accueil ne peuvent donc être que différentes. Nous considérons que ces situations présentent des formes distinctes d'accueil et de construction de relations affectives, tout en se situant dans un dispositif de suppléance^[25], c'est-à-dire qui souligne l'altérité et le complément avec la famille d'accueil. Il ne s'agit pas là d'une substitution, qui désigne le remplacement total et définitif^[26]. La famille d'accueil ne remplace pas les parents, elle les supplée, et c'est sans doute pour cela que la question des places et des lieux qui y sont afférents est si complexe. Si bien que les situations variées de placement en arrivent à un ordonnancement selon quatre catégories de suppléance^[27] :

– la première catégorie, la suppléance substitutive est paradoxale puisqu'elle associe deux logiques antinomiques. Elle se caractérise par une situation de substitution de la famille d'accueil à la famille d'origine lors de placement de longue durée et s'accompagne d'une déperdition des liens d'origine ;

[23] Stéphane TESSIER (Dir.), *L'enfant et son intégration dans la cité*, Paris, Syros, 1994, p. 20.

[24] Ercilia PALACIO-QUINTIN, Jacques MOORE, « La relation d'attachement selon les histoires à compléter », in Françoise-Romaine OUELETTE et al. *Le placement en famille d'accueil, liens familiaux et dynamiques de réseaux*, Québec, INRS, Université Québec, 2001, p. 340. Les auteurs ont analysé 70 histoires recueillies auprès de 14 enfants. Chaque série comporte 5 histoires et chaque enfant obtient un résultat de 1 à 5. Sont classés comme ayant un attachement sécurisant les enfants obtenant au moins 3 histoires sécurisantes sur 5.

[25] Nathalie CHAPON-CROUZET, 2003, *op. cit.*

[26] Paul DURNING, *Education et suppléance familiale en internat*, Vannes, CTNERHI, PUF, 1985.

[27] Nathalie CHAPON-CROUZET, 2005, « Un nouveau regard sur le placement familial : relations affectives et modes de suppléance », *Dialogue*, n° 168 (à paraître).

- plus conforme à l'idéal du placement, la deuxième catégorie, la suppléance partagée se caractérise par un double lien d'affiliation tout en réaffirmant les places de chaque famille auprès de l'enfant. La filiation de l'enfant est reconnue. Elle s'accompagne d'un élargissement de la parentalité ;
- la troisième catégorie, la suppléance investie, se caractérise par une prédominance des parents soutenue par la famille d'accueil dans son accès et son maintien à la parentalité. Il s'agit d'un réel soutien à la parentalité d'origine. Cette catégorie correspond à l'objectif principal de l'Aide sociale à l'enfance, c'est-à-dire un placement temporaire et un retour rapide de l'enfant dans sa famille d'origine ;
- la dernière catégorie, la suppléance incertaine, dévoile une situation de placement tardif, provisoire, en attente d'évolution et qui n'ose de ce fait affirmer sa position. Les familles sont faiblement impliquées dans le placement de l'enfant qui se trouve sans réel appui affectif.

Cette analyse pose un regard nuancé sur les différentes places accordées à l'enfant. L'exercice de fonctions éducatives parentales, dans un dispositif de suppléance, place les assistantes maternelles dans une position de partage des composantes de la parentalité avec les parents. Ainsi, les axes de la pratique et de l'expérience (définis par Houzel) peuvent être investis différemment par les familles d'accueil et les parents. La coexistence des lieux de vie d'accueil et d'origine induit inévitablement ce partage, une *parentalité partielle* pour les parents et une *parentalité singulière* pour les familles d'accueil. Comme P.D. Steinhauer, nous envisageons le placement de l'enfant sous l'angle du partage et de son épanouissement dans la structure d'accueil, tout en conservant des liens d'attachement avec ses parents. Une reconnaissance mutuelle des familles est alors nécessaire à la réalisation de cette alchimie, pour que cette *parentalité partagée* soit une mesure bénéfique pour l'enfant.